



**UMOA-Titres**  
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

# TERMES ET CONDITIONS

**EMISSION ET RACHAT DE BONS DU TRÉSOR**

**DU 12 JANVIER 2024**

**ETAT DU SÉNÉGAL**

**TERMES ET CONDITIONS  
BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL**

But de de l'operation	La présente opération de rachat et d'émission De Bons du Trésor s'inscrit dans le cadre de la gestion active et vise un meilleur profilage de la dette de l'État du Sénégal.				
Emetteur et Acquéreur	État du Sénégal à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.				
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).				
Procédure d'émission	Adjudication d'émission et Adjudication à l'envers				
Montant alloué au rachat	10 000 millions de FCFA				
Titres à racheter	Dénomination	ISIN	Amortissement	Durée résiduelle	Coupon Couru
	OAT-6 jours	SN0000001512	In fine	6 jours	550794521%
Montant mis en adjudication	15 418 millions de FCFA				
Dénomination	Titres 1 : SN0000002775-BAT-juillet.24				
Valeur nominale unitaire	Titres 1 : 1 000 000 F CFA				
Durée résiduelle	Titres 1 : 182 jours				
Taux d'intérêt	Titres 1 : Multiples				
Echéance	Titres 1 : 11.juillet.2024				
Modalité des Soumissions	Les soumissions sont faites à Taux multiples				
Remboursement du capital	Pour les Bons Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance				
Paiement des intérêts	Pour les Bons, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur sa valeur nominale.				
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.				
Sûreté des remboursements	Les Bons Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Sénégal et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.				
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le vendredi 12.janvier.2024 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.				
Date et heure limite de dépôt des offres	Le vendredi 12.janvier.2024 à 10 heures 30 minutes, TU.				
Date de dépouillement des offres	Le vendredi 12.janvier.2024				
Date de valeur des titres	Le vendredi 12.janvier.2024				
Modalités de souscription des titres	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : - les établissements de crédit - les organismes financiers régionaux ; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).				

**TERMES ET CONDITIONS  
BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL**

	<p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>
Assimilations ultérieures	<p>Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Refinancement aux guichets de la BCEAO	<p>Les Bons Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.</p>
Fiscalité des titres	<p>Les revenus perçus sur les Bons Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Sénégal . Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.</p>
Rachat ou échange de titres	<p>L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.</p>

## Tableaux d'amortissement indicatifs

BAT-182 jours				
Date	Encours	Intérêts	Amortissement	Service
12.janv.24	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	0
12.juil.24	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000
<b>Total</b>		<b>Intérêts Précomptés</b>	<b>1 000 000</b>	

## ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

---

### BENIN

COTONOU  
Avenue Jean-Paul II  
B.P. 325 RP  
Téléphone : (229) 31-24 66 – 31 37 82  
Télex : 5211 BCEAO COTONOU  
Téléfax : (229) 31 24 65

### BURKINA

OUAGADOUGOU  
Avenue Gamal Abdel Nasser  
B.P 356  
Téléphone : (226)25306015/(226)25490500  
Télex : BCEAO 5205 BF  
Téléfax : (226) 25 31 01 22

### COTE D'IVOIRE

ABIDJAN  
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue  
Delafosse  
BP 1769 ABIDJAN 01  
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00  
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601  
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

### MALI

BAMAKO  
Boulevard du 22 octobre 1946  
B.P. 206  
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06  
Télex : BCEAO 2574 MJ  
Téléfax : (223) 222 47 86

### NIGER

NIAMEY  
Rue de l'Uranium  
B.P. 487  
Téléphone : (227)72 33 30/ 40  
Télex : BCEAO 5218 NI  
Téléfax : (227) 73 47 43

### SENEGAL

DAKAR  
Boulevard du Général de Gaulle x  
Angle Triangle Sud  
B.P. 3159  
Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84  
Télex : 21839 BCEAO SG  
Téléfax : (221) 823 57 57

### TOGO

LOME  
Rue Abdoulaye FADIGA  
BP 120  
Téléphone : (228) 221 53 84  
Télex : 5216 BCEAO TO  
Téléfax : (228) 221 76 02

### GUINEE BISSAU

BISSAU  
Avenue Amilcar CABRAL  
B.P. 38  
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73  
Télex : 289 BCGB1  
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

---

### UMOA-TITRES

Adresse : Bld. Général De Gaulle  
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal  
Tél. : (221) 33 849 28 28

E-mail : [umoatitres@umoatitres.org](mailto:umoatitres@umoatitres.org)

Site web : [www.umoatitres.org](http://www.umoatitres.org)